

Date de transmission de l'acte: 11/04/2024
Date de reception de l'AR: 11/04/2024
046-214602732-DE_2024_22-DE
A G E D I

Tls en ligne le 18/04/2024

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2024

Date de la convocation : 26 mars 2024
L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 03 avril 2024, dans la salle du conseil municipal de la commune.

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Représentés : 1

Votants : 15

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie CASSAN, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE

Représentés : Amélie VERGNE représentée par Francis JAMMES

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 03 avril 2024
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le :

Objet : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Mme la Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal doit déterminer chaque année le taux d'imposition nécessaire à l'équilibre du budget.

Elle précise que l'Etat a révisé à la hausse en 2023 les bases d'imposition à hauteur de 7,1 % ; pour 2024, l'Etat augmentera à nouveau les bases de 3,9 %. Cela signifie que même sans augmentation des taux d'imposition de la commune, les particuliers vont subir une hausse de leurs impôts locaux.

Afin de ne pas alourdir davantage la pression fiscale sur les Saint-Laurentais qui vont subir l'augmentation des bases, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de maintenir les taux d'imposition actuels
 - Taxe foncière (bâti) : 35,63 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 161,52 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,66 %.

- d'autoriser Mme la Maire à signer l'état 1259 et tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.